

# DOISSIN



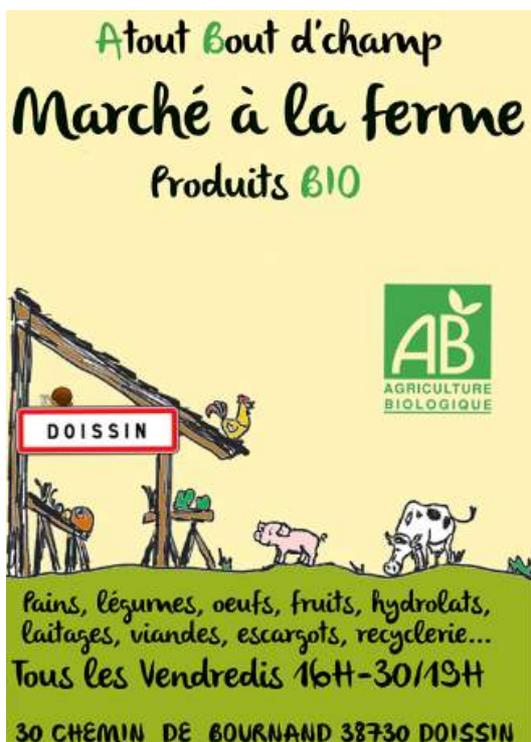
# INF n°14

Tout d'abord un grand MERCI à toutes les personnes qui se portent volontaires pour aider et à tous ceux qui respectent les mesures-barrières.

## 1°) Alimentation

Les marchés alimentaires sont maintenus pour les seules activités de vente de produits alimentaires, mais il est impératif d'y respecter les mesures-barrières et notamment la distanciation sociale.

### Propositions sur Doissin



Atout Bout d'champ  
Marché à la ferme  
Produits BIO

AB  
AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE

DOISSIN

Pains, légumes, oeufs, fruits, hydrolats,  
laitages, viandes, escargots, recyclerie...  
Tous les Vendredis 16h-30/19h  
30 CHEMIN DE BOURNAND 38730 DOISSIN

**Et** Livraison à domicile le jeudi matin

Faite par **Patrick Vial**  
06 87 09 30 82



Notre épicerie vous propose également ses produits (voir bon de commande joint) mais aussi le pain tous les jours et les bouteilles de gaz si besoin, sans oublier les plats préparés, pizzas et hamburgers à emporter.



Vous pouvez passer commande  
Au 09 70 93 74 43.  
Et nous nous chargerons de la livraison  
chez vous pour les courses de  
l'épicerie si besoin.

Pensez aussi aux Serres du Moulin Fleuri Plants de salades fraises, pommes de terre  
etc. ... 04 74 92 34 83 .



Pour occuper vos journées, jardinez, semez aujourd'hui pour cueillir demain !

## 2°) Collecte des ordures ménagères et gestion des végétaux

Vous trouverez ci-dessous l'organisation de la collecte des ordures ménagères le vendredi, pour les trois semaines à venir (13, 14 et 15).



du 23 au 27/03	du 30/03 au 03/04	du 06 au 10/04
semaine Impaire	semaine Paire	semaine Impaire
COLLECTE	COLLECTE	<b>PAS DE COLLECTE</b>

Fermeture des déchèteries jusqu'à nouvel ordre !

Aussi **ne brûlez pas vos déchets et végétaux**, partageons le bon air de nos campagnes, pensez aux parents et aux enfants confinés, qu'ils ne soient pas gênés par la fumée.

## 3°) Chasse, pêche, promenades en forêt

La préfecture de l'Isère **interdit les activités en plein air et ... les promenades en forêt, la chasse, la pêche, même à titre individuel ...** Ces mesures s'appliquent sur l'intégralité du département de l'Isère.

Préfecture de l'Isère: « l'activité physique « essentielle » fait référence à de brèves promenades dans la proximité immédiate du domicile, et non à la continuité de pratiques de loisir, comme le jogging, les promenades en forêt, la chasse, la pêche, même à titre individuel ».

## 4°) Service Minimum d'Accueil

Nous nous sommes servis de notre logiciel enfance (mis à jour en début d'année scolaire avec les informations données par les parents) pour contacter les parents exerçant un métier en lien avec la santé publique afin d'organiser un service minimum si nécessaire.

Le centre aéré de Torchefelon prenant le relais le mercredi si besoin.



A ce jour, aucun besoin sur la commune, si le logiciel n'était pas à jour et que vous avez besoin n'hésitez pas à nous appeler.

**L'espace de Loisirs est fermé** pour toutes les raisons sanitaires, distanciation sociale, mesures-barrières.

Par arrêté du 20 mars 2020, le préfet de l'Isère a interdit les rassemblements ainsi que la pratique d'activités de plein air et des sports de montagne, y compris la randonnée, et fermé l'ensemble des parcs et jardins, où la présence de toute personne est désormais interdite.

## 5°) Accompagnement des entreprises

La sous-préfecture de la Tour du Pin a mis à disposition un guide du Minefi qui répond à un certain nombre de questions sur l'accompagnement des entreprises et qui permettra de vous donner des éléments de réponse.

A noter notamment le fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions, dédié aux plus petites entreprises : TPE, indépendants et micro entrepreneurs des secteurs les plus impactés, c'est à dire faisant l'objet d'une fermeture administrative (restaurants, commerces non alimentaires...).

N'hésitez pas à m'envoyer un mail pour me le demander si vous êtes intéressé :

[veronique.seychelles.doissin@gmail.com](mailto:veronique.seychelles.doissin@gmail.com)

## 6°) Don du sang

La [collecte de sang](#) doit absolument se poursuivre, **c'est vital**. Les déplacements sont autorisés pour aller donner son Sang.

Les communes qui ouvriraient leurs locaux municipaux pour l'organisation d'une collecte de sang avec l'Etablissement Français du Sang et pour ce seul motif, sont autorisées à le faire **mais il est impératif d'y respecter les mesures-barrières** et notamment la distanciation sociale.



### DON DU SANG - TORCHEFELON

16 avril à la salle des fêtes

### DON DU SANG - MONTAGNIEU

23 avril à la salle des fêtes

## 7°) Examens

Pour le moment, les épreuves du bac et du brevet sont maintenues, a affirmé Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale.



"S'il fallait faire évoluer cela, on le ferait, mais là c'est beaucoup trop tôt pour le dire", précise-t-il. Accrochez-vous les jeunes !



## 8°) Fabrication de masques



Si vous êtes couturière et que vous souhaitez nous donner un coup de main à fabriquer ces masques.

N'hésitez pas à m'envoyer un mail pour me demander le patron, je me chargerai de venir les récupérer : [veronique.seychelles.doissin@gmail.com](mailto:veronique.seychelles.doissin@gmail.com).

## 9°) Comice Agricole



Les présidents d'associations se sont engagés à participer à ce comice.

Si vous avez une idée de char à construire sur le thème du bois.

Vous pouvez faire vos propositions ou envoyer une photo à l'adresse mail du comité des fêtes [<cdf.doissin@outlook.fr>](mailto:cdf.doissin@outlook.fr) ou en appelant notre présidente. Jeunes et moins jeunes nous comptons sur votre créativité.

## 10°) Collecte de matériel



Entreprises et particuliers : nous avons besoin de vous !

L'idée : à votre passage au Valmonie, déposez-nous ce que vous pouvez nous donner dans cette liste :

- masques (masques FFP2 de préférence) ;
- sur-blouse ;
- sur-chaussures ;
- charlottes ;
- spray désinfectant pour le matériel ;
- gel hydroalcoolique ;
- élastiques ou chute de tissus (tissus de coton, molleton fin, pour des masques « maisons »).

Le matériel sera récupéré par le personnel de santé des établissements aux alentours **UNIQUEMENT !**

Merci de m'appeler (ou de m'écrire un sms) avant votre passage au Valmonie :  
Véronique SEYCHELLES - 06 37 25 15 75.

### **RAPPEL :**

- **MAIRIE** téléphone : 04 74 92 33 66 - email : [mairie.doissin@wanadoo.fr](mailto:mairie.doissin@wanadoo.fr)  
Un transfert d'appel a été mis en place vers le portable de Véronique.
- **Véronique SEYCHELLES** téléphone : 06 37 25 15 75  
email : [veronique.seychedles.doissin@gmail.com](mailto:veronique.seychedles.doissin@gmail.com)

**Il est impératif de veillez à une application stricte des mesures de distanciation sociale et des gestes barrières.**

**« J'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter toutes les mesures de distanciation sociale et de confinement imposées à l'ensemble de la population.**

**La première des règles, la plus simple, celle qui sauve des vies c'est "restez chez vous" . »  
Véronique Seychedles.**

Nouveauté !

Pour suivre les actualités de Doissin au jour le jour : rejoignez le groupe Facebook : « Si tu es de Doissin... » !